

Élection 2013 - Sur la désaffection des citoyens quant à la politique municipale

LE DEVOIR 3 juillet 2013 | Roméo Bouchard - Saint-Germain-de-Kamouraska | Villes et régions



Photo : Pedro Ruiz - Le Devoir C'est l'État québécois, aveuglé par son obsession de centralisation, qui a tué la participation des citoyens à leur démocratie locale, écrit Roméo Bouchard.

Dans l'article que publiait [Le Devoir du 25 juin](#), la désaffection des citoyens par rapport à la politique municipale est essentiellement attribuée à la mauvaise réputation que lui font les élus corrompus et la commission Charbonneau.

Cette explication est trop facile. Je vis depuis 40 ans dans un petit village du Bas-Saint-Laurent, pareil à des centaines d'autres. J'ai eu à traiter à maintes reprises avec mon conseil municipal, ma MRC, ma CRE (Conférence régionale des élus) et leurs instances administratives. Ma conclusion est que le pouvoir municipal et régional n'est pas une véritable instance démocratique [...].

Premièrement, les instances municipales ont de moins en moins de pouvoirs autonomes : tous les conseils municipaux, y compris ceux des grandes villes, sont sous tutelle permanente de Québec. Ils ne décident à peu près rien. Ils administrent. Ils appliquent des orientations, des lois, des règlements, des normes, des mandats, des protocoles et des budgets étroitement contrôlés par Québec. Ils ne disposent d'aucune marge de manoeuvre pour prendre en mains leur communauté. [...]

Deuxièmement, les élus municipaux ne font rien pour impliquer leur population, au contraire, ils font tout pour ne pas être embêtés par les citoyens. Ils administrent à huis clos et en vase clos. Ils n'informent pas. Ils ne consultent pas, même pour les grands projets ou les orientations importantes, sauf lorsqu'ils y sont forcés par des contestations citoyennes. Les séances publiques sont précédées de séances à huis clos. Leur déroulement est si ennuyeux et encombré de détails de régie interne qu'il décourage les citoyens d'y assister. La période de questions est reléguée à la fin, tard dans la soirée, et rigoureusement limitée et encadrée. On comprend vite qu'on n'est pas bienvenu, qu'on dérange et qu'on risque des ennuis si on insiste pour s'en mêler.

Troisièmement, le découpage municipal est désormais totalement désuet et ne permet plus l'exercice adéquat d'une vie démocratique. Dans les conditions actuelles, la gestion des services de proximité (aqueduc, incendie, sécurité, déchets, rues et routes, logement, évaluation, urbanisme, environnement, etc.) exige des ressources humaines et financières dont une municipalité de moins de 2000 habitants peut difficilement disposer. [...]

Pour une réforme en profondeur

Cessons de nous raconter des histoires. La démocratie municipale, territoriale, n'existe pas, ne fonctionne pas. Ce ne sont pas quelques règlements sur l'octroi des contrats et quelques codes d'éthique qui vont la réhabiliter. Une réforme en profondeur est nécessaire. Il faut redécouper le territoire et créer de véritables instances territoriales élues, dotées de pouvoirs et de budgets autonomes, centrées sur la participation des citoyens. Il faut regrouper les petites communautés et donner aux grandes villes un statut politique approprié. La Coalition pour un Québec des régions avait tracé les grandes lignes d'une telle réforme dans Libérez les Québécois. Décentralisation et démocratie (Écosociété).

La désaffection des citoyens n'est pas responsable du déclin de la vie municipale : c'est l'État québécois, aveuglé par son obsession de centralisation, qui a tué la participation des citoyens à leur démocratie locale, et nationale aussi d'ailleurs. Et la situation ne fera qu'empirer tant qu'on écartera les réformes nécessaires. En 1977, dans un livre blanc que son parti lui a interdit de publier pour ne pas nuire au référendum à venir, René Lévesque écrivait : « Il est devenu urgent de réviser la répartition des pouvoirs au sein de notre collectivité ». Combien de temps faudra-t-il attendre encore ?